

LE FORT CUILLERIER

Ce fort fut bâti par René Cuillerier dit Léveillé, vers 1676, au bas de la côte de Lachine. Mais sur quelle concession ? Cuillerier fut propriétaire de trois terres presque contigües. Au titre "Fort Remy," nous avons vu qu'en 1670, il acquit l'habitation de Louis Homo, n° 478 du terrier et formant aujourd'hui partie de la ferme Doran. Le livre-terrier dit qu'il la céda à son fils Lambert, en 1700. Ce dernier décéda à Lachine et fut inhumé à Villemarie le 30 novembre 1709. D'après l'inventaire de sa communauté, fait par Le Pailleur le 4 février 1712, cette concession avait alors une maison, une étable et une grange, dont les dimensions ne sont pas données. Puis la veuve, Marguerite Ménard, ajoute "qu'elle a été obligée de prendre de vieux pieux du fort pour construire une étable, *lesquels pieux elle s'est obligée de rendre pour les réparations du fort.* Pourquoi le sieur Cuillerier a fait marché pour elle pour quatre-vingt-quinze livres qu'elle s'est obligé de payer et fournir à qui sera nécessaire et aussi pour achever la dite étable." Le fort n'était donc pas sur cette concession, car on ne rend pas ce qui nous appartient. René Cuillerier avait aussi la concession voisine à l'ouest concédée en 1668 à Charles Ptolomé. Le livre terrier nous dit qu'en 1690 elle passa à Louis Fortier, et en 1693 à René Cuillerier. Il la céda à son fils Joseph en 1700. Le fort n'était donc pas sur cette concession. Enfin René Cuillerier acquit une autre concession de Jean Brillon dit la Bonté, par acte de vente passé devant Basset le 13 septembre 1676. C'est en ce lieu qu'il transporta l'habitation qu'il avait commencée vers 1670 sur la terre de Louis Homo, n° 478, et c'est là que le fort fut bâti. Voilà pourquoi les seigneurs lui permirent d'y concentrer les rentes de presque toutes ses propriétés de Lachine. Voir entrées au livre terrier, n° 478.

Il est probable que ce Jean Brillon dit La Bonté était un des